



CAHIER DES CHARGES

CANDIDATURE AU PROJET DE CONCIERGERIE RURALE DE MOBILITE EN MIDI QUERCY

Pays Midi-Quercy

Pôle d'Equilibre Territorial Rural



Table des matières

I – Contexte	3
1. Présentation du territoire.....	3
2. Recontextualisation des actions mobilités et emplois du PETR du Pays Midi-Quercy	4
II. Description du projet	8
1. Philosophie du projet :	8
2. Le projet.....	8
3. Le périmètre du projet	9
4. Enjeux et objectifs du projet.....	9
III. Calendrier	11
IV. Livrables	12
1. Obligations techniques du PETR Pays Midi Quercy.....	12

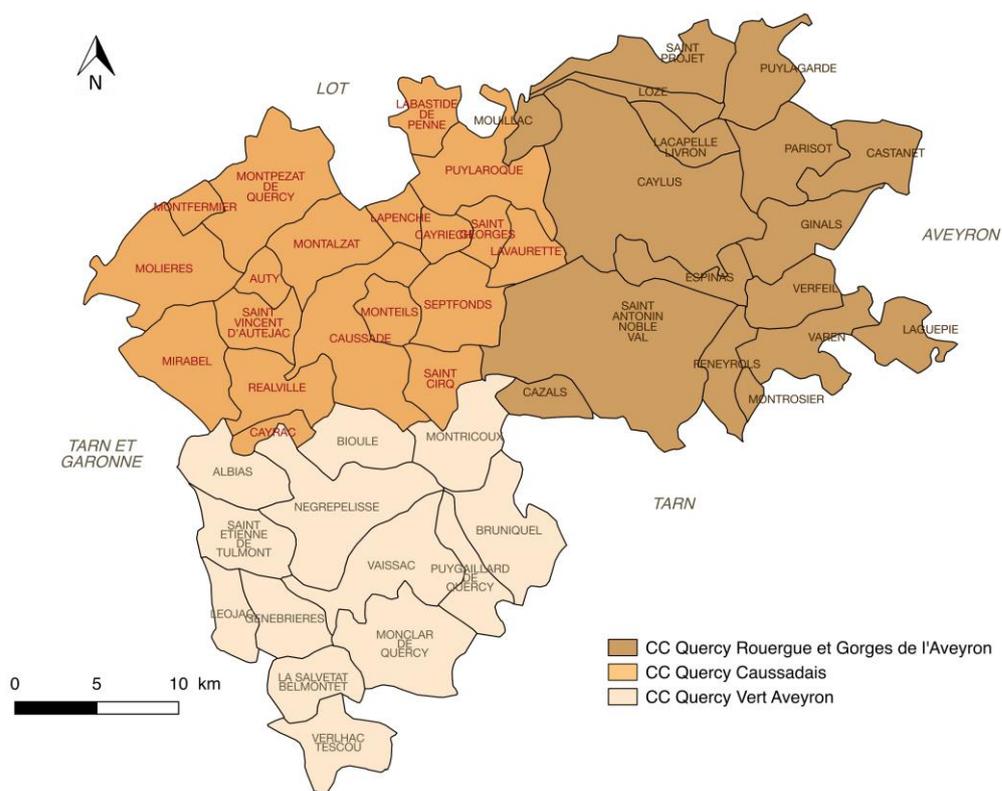
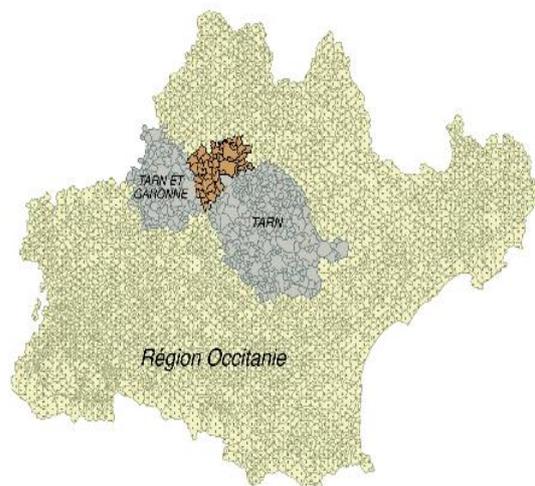
I – Contexte

1. Présentation du territoire

Le Pays midi Quercy est un territoire rural constitué de 49 communes regroupées en 3 communautés de communes (Quercy Caussadais, Quercy Vert Aveyron, Quercy Rouergue Gorges de l’Aveyron)

Il est situé à l’est du département du Tarn et Garonne, adossé aux départements du Lot, de l’Aveyron et du Tarn.

C’est un territoire contrasté autant au niveau démographique, économique et touristique, avec une rupture est/ouest assez marquée, liée à la zone d’influence de l’agglomération montalbanaise. Territoire de projet (PCAET, SCOT), il s’étend sur 1 223 km² pour une densité moyenne de 41 habitants/Km² (En 2018) et compte environ 50 000 habitants.



2. Recontextualisation des actions mobilités et emplois du PETR du Pays Midi-Quercy

En 2015, le Pays Midi Quercy, devenu Pôle d'Équilibre Territorial Rural (PETR), a formalisé un projet de territoire pleinement axé sur le développement durable. Ce document fixe, pour la période 2015-2020, les enjeux, les ambitions et les stratégies à mettre en œuvre d'ici 2020, pour le territoire du Pays Midi-Quercy. Cette stratégie est composée de trois grands axes :

1. Pour un territoire « équitable » :
 - Connaître, informer, s'appropriier et promouvoir un territoire durable
 - Renforcer la stratégie territoriale, la coopération et la mutualisation
2. Pour un territoire « viable » :
 - Favoriser un développement économique durable
 - Accompagner la transition énergétique du Territoire
3. Pour un territoire « vivable » :
 - Soutenir des infrastructures et équipements et services structurants pour le territoire
 - Valoriser la culture, la qualité patrimoniale et paysagère du Pays Midi Quercy

Dans le cadre de ce document stratégique, le PETR du Pays Midi-Quercy a souhaité s'inscrire pleinement dans la transition énergétique mais également appuyer le soutien aux infrastructures et équipements qui contribuent fortement à l'attractivité du territoire.

⇒ Mobilité : Depuis sa création en 2003, le Pays intervient en partenariat avec les acteurs locaux dans le champ de la mobilité.

En 2004 le PETR réalise **un diagnostic de territoire** pour identifier les grands enjeux et les objectifs à se fixer en termes de transition énergétique sur le territoire. Il ressortira de ce diagnostic une volonté de travailler la problématique des déplacements et repenser les mobilités alternatives à la voiture individuelle.

De 2010 à 2015, le PETR s'est engagé dans **un Plan Climat Energie Territorial (PCET)** volontaire qui a permis de soutenir la rénovation de l'habitat, de développer les énergies renouvelables, soutenir l'économie agricole ou encore d'améliorer la mobilité sur le territoire. Le PETR en partenariat avec les intercommunalités et les communes ont inscrit 3 actions en termes de mobilités :

- **Une étude domicile travail** « étude déplacement des actifs en Pays Midi Quercy », celle-ci a été réalisé par la CCI en mars 2011 avait pour objectif d'évaluer la possibilité de développer des modes de transports alternatifs pour effectuer une partie des déplacements domicile-travail du territoire.
- **Expérimentation du Pédibus** sur la commune de Nègrepelisse qui a fonctionné pendant une à deux années avec le soutien des écoles et parents d'élèves.
- Et enfin la communauté de communes Quercy Caussadais a réalisé une **étude sur le potentiel de développement du covoiturage**.

De 2015 à 2016 le PETR a été lauréat de l'appel à projet **TEPCV** (Territoire pour la croissance verte) recevant 2 000 000 d'euros a été attribué pour améliorer le bilan énergétique du territoire. Dans ce cadre, le PETR a accompagné plusieurs collectivités pour l'achat de 29 véhicules sobres en carbone et a permis d'initier de nombreuses actions de sensibilisations à la mobilité (balades gourmandes à vélos électriques, semaines de la mobilité etc..).

Dans le cadre de la convention TEPCV, le PETR du Pays Midi-Quercy a su mobiliser le territoire et déployer un nombre important d'actions de rénovations énergétiques. Le PETR a aussi eu un rôle d'accompagnement sur le volet mobilité. En effet, en accompagnant de nombreuses communes à l'achat de véhicules sobres en carbone, le PETR a pu alors affirmer l'exemplarité de certaines collectivités, en termes de transition énergétique.

D'autre part, **un diagnostic de préféabilité des mobilités** en 2016, a été commandé au CEREMA afin de percevoir les solutions alternatives qui pouvaient être mises en place sur le territoire.

A l'issue de ce diagnostic en 2017 le PETR a mis en œuvre deux démarches proactives en matière de covoiturage : Rézo pouce et une plateforme internet PARTAJ : création d'un site Internet local de covoiturage et de recensement de l'offre de transport existante sur le Pays Midi Quercy.

Enfin, on rappellera que l'ADEME Occitanie a délivré le **label « éco mobilité »** au PETR en 2017 et 2018 permettant de valoriser les bonnes pratiques et partager les expériences.

⇒ **Plan Climat** : Le Pays Midi Quercy mène des actions autour des économies énergétiques depuis une quinzaine d'années.

Le Pays Midi Quercy finalise actuellement la rédaction du Plan Climat Air Energie Territorial. Le travail porté depuis plus d'un an a permis d'établir un programme d'actions basé sur des axes stratégiques répondant aux enjeux climatiques. Dans ce cadre le PETR, a inscrit un axe de travail sur la mobilité intitulé « une mobilité plus durable ». La construction des fiches-actions vient conforter le positionnement du PETR et des acteurs du territoire à travailler sur les problématiques de déplacements sur le PMQ.

⇒ Plus récemment, le PETR s'est engagé dans le domaine de la planification territoriale avec l'élaboration d'un **SCOT**. A ce jour, le périmètre du SCOT est arrêté, il correspond au territoire du Pays Midi Quercy, et à celui du PCAET. Il intègre lui aussi des préconisations et objectifs ambitieux en matière de mobilité et déplacement.

⇒ **Insertion/Emploi** :

Depuis 2006, sur la base d'un diagnostic territorial identifiant les publics les plus éloignés de l'emploi, le PETR du Pays Midi Quercy met en œuvre le dispositif « Plan Local Insertion Emploi ». Ce dernier vise à mettre en œuvre des parcours d'insertion socio-professionnelle vers l'emploi pour les résidents du territoire, confrontés à une exclusion durable du marché du travail.

En effet, le chômage et les faibles revenus continuent de fragiliser le territoire et les disparités restent accentuées à l'intérieur même du Midi Quercy. L'accès à l'emploi des habitants est entravé par l'éloignement des pôles d'emploi, les problématiques liées à la mobilité, le développement de l'activité partielle, les faibles qualifications, la durée des périodes d'inactivité, les discriminations liées à l'âge ou au sexe.

Chaque année, le dispositif accompagne environ 300 habitants du territoire Midi Quercy grâce à des parcours fondés sur la mobilisation d'étapes adaptées aux situations des personnes et à leur

environnement. En affichant en moyenne environ 40% de sorties positives ou dynamiques, c'est-à-dire en emploi ou en formation, le PLIE du pays Midi Quercy se situe légèrement au-dessus de la moyenne régionale des résultats obtenus par les PLIE de la Région Occitanie.

Ce plan a été renouvelé depuis ses débuts en 2006. L'année 2015 a été pour le PLIE, une année de transition, qui a permis de maintenir la mobilisation des financements sur le territoire Midi Quercy, tout en l'inscrivant dans un budget global à l'échelle du Département.

S'inscrivant dans la nouvelle programmation opérationnelle nationale 2014-2020 du Fonds Social Européen, le PLIE est régi par un protocole d'accord cosigné pour 3 ans, par l'Etat, Le Conseil Départementale de Tarn et Garonne, le Pôle Emploi, le PETR du Pays Midi Quercy.

Malgré sa petite taille, liée à son implantation en milieu rural, ce dispositif a su se pérenniser dans un contexte qui a vu plus de la moitié des PLIE de la Région Occitanie disparaître.

Pour autant, l'échelle territoriale du Pays Midi Quercy s'avère pertinente pour :

- Une meilleure communication et proximité favorisant la prescription et l'adhésion au dispositif
- Une mutualisation et une capitalisation des pratiques professionnelles : méthodes innovantes de mise en relation entre une offre et une demande d'emploi, mise en place entre une offre et une demande d'emploi, mise en place d'ateliers collectifs favorisant l'inclusion et l'accès aux droits, partenariat avec les Structures de l'Insertion par l'Activité Economique.
- L'innovation et la recherche de solutions originales aux problématiques spécifiques de chaque territoire : le chômage de longue durée, la levée des freins à l'emploi comme celui récurrent de la mobilité.

C'est ainsi que le PETR, dans le cadre des missions liées à l'emploi et à l'insertion :

- Participe à l'élaboration de cahiers des charges, réalise des diagnostics, des études permettant de favoriser l'impulsion de projets sociaux innovants avec l'implication active de tous les acteurs concernés y compris les personnes les plus éloignées de l'emploi.
- Réalise la coordination, la mise en réseau et l'animation des instances de concertation des acteurs de l'insertion, des entreprises dont celles relevant de l'Economie Sociale et Solidaire impliqués dans des projets sociaux innovants

Dans ce contexte, le PETR a répondu en 2016 à l'appel à candidature sur « l'Expérimentation Territoriale contre le Chômage de Longue Durée ». Le principe de cette expérimentation est de réinjecter le coût du chômage dans de l'activité économique non concurrentielle et d'employer des demandeurs d'emploi longue durée sur des territoires de moins de 10000 hab.

La démarche participative mise en place dans le cadre de cet appel à candidature s'est basée sur la mise en place de 7 ateliers. Ils ont réuni une centaine d'habitants et ont produit environ 300 idées de nouvelles activités utiles susceptibles de générer de l'emploi. De cette dynamique a émergé une idée d'entreprise à but d'emploi (EBE) : une conciergerie rurale en Midi Quercy.

Non retenue sur cette première expérimentation, le projet a continué à s'élaborer en s'inscrivant dans une démarche transversale avec les missions PETR sur la transition écologique, notamment dans le cadre de l'AMI French Mobility, préparant également la deuxième expérimentation ETCLD. Ce projet entre en

cohérence avec l'étude commanditée par la DIRECCTE : « Mobilités et compétences », qui a explorée la question de la mobilisation des entreprises dans la mobilité de leurs salariés.

La transversalité de ce projet s'appuie sur deux axes structurants :

- Une démarche participative associant les acteurs du territoire.
- Une approche globale de la mobilité, non réductible au transport et prenant en compte les capacités de mobilité : physiques, cognitives, temporelles, normatives. Cette approche relie de fait les politiques sociales, de l'emploi, du transport et de la transition écologique.

II. Description du projet

Dans le cadre de l'AMI « French Mobilité » lancé par le Ministère le 31/10/2019, le PETR a souhaité candidater dans le but d'améliorer et/ou de conforter les mobilités sur le territoire suite à l'élaboration du plan climat qui place le secteur des transports comme le plus gros consommateur d'énergie sur le territoire.

L'enjeu pour le Pays est de maintenir une attractivité durable et de réduire le chômage. Une préoccupation de ce territoire est également de créer des solidarités et des coopérations entre l'est et l'ouest du Pays pour asseoir sa cohésion, atténuer les fragilités des communes les plus éloignées, pour redynamiser ces espaces. L'objectif second est de faire diminuer la part d'autosolisme qui est aujourd'hui de 92%. D'autre part, le 3ème objectif est de développer du lien social grâce à un lieu central qui offre des services pour les citoyens.

1. Philosophie du projet :

Il s'agira d'offrir un lieu de « conciergerie de mobilité rurale » co-construit à l'aide d'une démarche participative. Lieu qui permettra une organisation de la mobilité des personnes des biens et des services tout en s'appuyant sur le tissu économique local.

La conciergerie de mobilité rurale sera en capacité d'expérimenter de nombreux services au fil de l'eau, tout en limitant le coût pour l'utilisateur final en les mutualisant avec d'autres besoins (services aux personnes, livraison...). Elle sera également un lieu ressource sur les questions de mobilité sur le territoire et un relais d'information sur l'offre de transport existante. Ce lieu physique permettra d'accompagner les personnes ayant besoin de se déplacer (Aide à la personne pour les inscriptions, informations, conseils, ateliers réparation, cafés répar'). Le but est de proposer un conseil ciblé et un accompagnement auprès du public qui aurait peu d'information sur l'offre de mobilité du territoire, en favorisant la gestion et la valorisation des dispositifs déjà mis en place par le PETR : Autostop organisé, plateforme mobilité PARTAJ, prêt de vélos électriques, ou en développant de nouveaux outils (autopartage par exemple).

Des partenariats peuvent être envisagés avec des développeurs d'applications (ex : Appli-coli) pour répondre aux problèmes des derniers kilomètres de livraison, et mettre en lien direct les producteurs et consommateurs locaux.

2. Le projet

Le PETR souhaite réaliser dans un premier temps, une étude de faisabilité pour permettre d'identifier les besoins des personnes en termes de mobilité. Il s'agit à travers cette étude d'identifier, les flux de personnes et de marchandises existants sur le territoire et les potentiels. D'identifier également, les flux domicile/travail sur l'ensemble du PMQ, pour faciliter le repérage des zones pertinentes à développer des zones de covoiturages et lieux d'intermodalités. L'étude devra prendre en compte les politiques d'urbanisme et autres engagées sur le territoire et croiser les données avec celles-ci.

Pour cela, le candidat s'appuiera à minima sur des cartographies, une méthodologie d'enquête de terrain afin d'étudier les habitudes des habitants, relever des témoignages. Le travail devra être réalisé en partenariat et en cohérence avec les 3 EPCI et communes du PMQ afin de répondre aux enjeux et



de 92%. D'autre part, le 3ème objectif est de développer du lien social grâce à un lieu central qui offre des services pour les citoyens.



III. Calendrier

L'étude devra débuter en septembre 2019 et se terminer au plus tard fin août 2020. L'étude et les expérimentations présentées devront être échelonnées tout au long du calendrier.

Le candidat présentera au PETR, un calendrier prévisionnel pour l'ensemble de cette démarche, exposant les différents axes de travail et la méthodologie employée.

IV. Livrables

Le rendu se présentera sous forme d'un rapport sous format informatique standard et sous format papier, exposant un état des lieux de la situation pour aboutir à des scénarii. Ces derniers devront mettre en évidence la faisabilité d'une conciergerie intégrante à la fois l'approche mobilité et l'offre multi-services.

D'autre part, le prestataire devra tenir compte d'une étape de validation par le PETR Pays Midi Quercy des documents et rendus. Cette validation interviendra après présentation des documents justificatifs ou après présentation devant les organes compétents du PETR Pays Midi Quercy.

1. Obligations techniques du PETR Pays Midi Quercy

Le PETR Pays Midi Quercy s'engage à mettre à disposition les informations complètes et les moyens nécessaires pour la mise en œuvre de cette étude.

Les données cartographiques ou statistiques, relatives à l'étude, devront être fournies au PETR sous format shp et Excel pour une utilisation dans le cadre de ces politiques territoriales.

Enfin, le prestataire, mentionnera sur tous les travaux, l'origine de ces données.